

## Procès Verbal du Comité Directeur du 4 septembre 2019

///

Présents : Caroline Perdrix, Eric Molter, Franck Galissaire, Christian Caumont, Thibault Lallemand, Nicolas Oustry, Carine Coutard

Excusé : Damien Dardennes

///

### Ordre du jour

- Bilan D3
- Point sur l'encadrement Sportif
  - Conventionnement Cahors Natation : détails
  - Projet à cours termes, moyen et long terme...
  - Retour d'info sur la professionnalisation
  - Coûts, engagements, avantages et conséquences
  - Sollicitaion des licenciés pour encadrement (et formation ?)
  - Opportunités de stagiaires : Adrien Bruère et Benoît Estiot
- Montant de la cotisation Club et Tarifs des licences
- Point Comptable
- Questions diverses

////

### Bilan Sportif D3

L'objectif était de pouvoir présenter cette année 2 équipes sur Duathlon et/ou triathlon.

Avec trop peu de candidate féminine sur Duathlon, nous nous sommes donc orienté sur Triathlon.

L'idée était de réunir des athlètes autour d'un projet commun et relancer des initiatives de compétition.

Pas d'objectif de performance pour cette année ; considérer cette saison comme un round d'observation.

Nous n'avons pas eu de problème en terme de candidature d'athlètes.

Le nombre d'athlète était suffisant tant chez les hommes que chez les femmes, quoiqu'avec quelques difficultés sur l'équipe féminine.

Il manque peu de chose à l'équipe masculine pour se qualifier en demi-finale. 2 cadets ont été engagés sur une étape chacun.

L'équipe féminine se qualifie de justesse pour la demi-finale mais nous rencontrerons un problème d'effectif sur cette date à fin août.

Finalement 5 filles sont engagées pour le déplacement à Cognac. Pascale, Fanny, Bérengère, Audrey et Alexandra. Merci à Pascale qui a géré l'organisation du déplacement, toutefois en s'efforçant à rester dans le forfait Club cela à probablement manqué de confort.

Sur la course, Bérengère a très peu d'entraînement et très peu de pratique. Elle se trouve rapidement en difficulté et est sortie de course par l'arbitrage (doublée 2x).

Une vraie expérience pour elle mais quel enseignement en tirer ?...

Le retour des filles dans l'ensemble est plutôt positif. Notre équipe a livré une belle course sur la demi-finale, les filles se sont vraiment bien engagées et ont fait une course sérieuse, elles terminent 9<sup>e</sup> sur 11.

La Fédération nous propose un repêchage pour la finale. Thibault décline l'offre ; une grosse différence de niveau entre les 3 premières et les 3 dernières des demi-finales. S'il y a repêche, c'est que des équipes qualifiées sur les 4 demi-finales (1, 2 ou 3<sup>e</sup> qualifiées) n'envisagent pas d'aller en finale. En gros, ne s'y déplace que celles qui se battent pour la D2. Y aller signifierait de se confronter aux 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> des demi-finales... Notre équipe n'avait clairement pas sa place dans cette épreuve avec le risque de se faire DSQ en cas de dépassement.

Un budget a été alloué pour faciliter/inciter les athlètes : 50% du coût de l'inscription par athlète + forfait de 80€ par athlètes sur la finale

Soit au total 400€ sur les étapes Régionales et 5x 80€=400€ pour l'équipe en finale soit 800€ au total. Près de 10% du budget global de la saison, une dotation importante et inédite.

Nous pouvons déjà tirer les enseignements de cette expérience.

- Ne pas réitérer l'envoi d'athlètes au "casse-pipe" !
- Créer des équipes plus homogènes et sélectionner les athlètes en fonction des épreuves (dénivelé, CLM, ...) et de leur disponibilité bien sûr
- Cibler plus en amont les athlètes et mieux les accompagner dans leur préparation
- Se fixer un objectif de qualification à la demi-finale pour les 2 équipes
- Le budget alloué par le club est proportionné mais un meilleur accompagnement (logistique, financier, partenariat spécifique...) peut être envisagé

### **Point sur l'encadrement Sportif**

- Conventonnement Cahors Natation :

Le manque de créneau, l'absence d'encadrant compétent, le niveau de performance croissant de nos jeunes nous incite à trouver des solutions de développement notamment sur la natation.

Une convention est en cours de finalisation avec Cahors Natation pour mutualiser les entraînements. Avant d'arriver à une situation pérenne et complètement satisfaisante pour tous, nous mettons en place cette année une formule « à améliorer » mais qui pause des fondations convenables.

L'aspect « mutualisation » envisagé à l'origine est plutôt retenu sous la forme d' « intégration » dans les créneaux Cahors Natation. D'une situation intenable, nous passons à une situation inconfortable ce qui est déjà une très grosse amélioration. Les jeunes seront pris en charge à partir de 9-10 ans dans 2 groupes distincts. L'un avec 2 séances d'1h et 1h30 par semaine, l'autre, les plus grands auront 3 séances d'1h30 par semaine. Un gros progrès par rapport à une unique séance d'1h auparavant.

Nous mettrons dans le « pot commun » 1 des 2 lignes d'eau à notre disposition le jeudi soir. Nous occuperons l'autre ligne de 18 à 19h pour les jeunes non-accueillis par Cahors Natation (moins de 9-10 ans).

Cahors Triathlon versera une contrepartie financière au prorata du nombre de jeune, selon un calcul cohérent. Il sera forfaitaire cette année à 1800€ par manque de visibilité par rapport à l'effectif.

- Retour d'info sur la professionnalisation ; coûts, engagements, avantages et conséquences :

Thibault a rencontré différents interlocuteurs : Pole Emploi, FFTRI, ProSport, DCSPP... pour bien évaluer le projet, le coût, les aides, le recrutement.

Le coût s'avère élevé au regard du nombre de licencié, cela ferait exploser le coût des licences. Il est nécessaire de se projeter sur une capacité d'auto-financement rapidement et d'optimisation des centres de coût (mutualiser les encadrants...). Mais avant-tout, il est indispensable de concevoir un projet de club à 3-5 ans pour mettre en place une structuration adéquate.

Sollicitation des licenciés pour encadrement et formation : constituer des "pools" d'encadrants pour assurer des permanences par roulement afin d'éviter de neutraliser toujours les mêmes personnes tout le temps (jusqu'à épuisement !)

Développer les opportunités de stagiaires (STAPS...) pour développer et structurer les temps d'entraînements, stages sportifs...

2 stagiaires se sont proposés cette année : Adrien Bruère, Benoît Estiot qui viendront compléter les encadrants bénévoles actuelles pour l'accompagnement des jeunes et des Seniors (évaluer les besoins et disponibilités).

L'encadrement natation des Seniors la saison dernière a donné satisfaction. on peut envisager le même encadrement cette saison sur une enveloppe annuelle d'environ 600€ soit environ 25 séances. En commençant les séances mi-septembre, les seniors seraient accompagnés jusqu'à mi-mai. On a vu cette année l'effectif baisser sur cette période, les athlètes s'orientant vers l'eau libre. Thibault doit rencontrer Caroline pour améliorer l'organisation des séances (groupes par objectifs, par niveaux...)

### **Montant de la cotisation Club et Tarifs des licences**

Il n'y a pas eu d'augmentation de la cotisation l'an passé par rapport à la prise en charge de l'encadrement natation Senior. Le club a pris sur ses subsides.

Il devient donc nécessaire de prendre en compte les coûts engendrés par l'encadrement sportif dans la cotisation club du licencié. Une augmentation globale de 30€ par athlète permettrait d'absorber le coût global. C'est une augmentation significative mais nécessaire. Le club a vécu sur la bonne volonté jusqu'à l'usure de ses bénévoles. Il est temps maintenant de se structurer et de proposer un accompagnement sportif de nos athlètes digne de ce nom.

Au regard des tarifs pratiqués dans des clubs similaires en Occitanie et ailleurs, Cahors Triathlon reste bien en-dessous de la moyenne.

Cela porterait les coûts pour 2020 :

Jeune : 100€

Loisir : 130€

Compétition : 160€

**Point Comptable**

Une subvention de 594€ a été versée par la Ville de Cahors en mai en soutien au programme de l'école de Triathlon. Nous attendons le retour du Grand Cahors, Conseil Régional et du Conseil Général.

Nécessité de rencontrer prochainement Paprec Recyclage pour l'accompagnement 2019 et 2020

Nous suivons la ligne budgétaire prévue en début d'année.

Nous notons un déficit concernant l'équipement/vêtement. Des vêtements ont acheté qui n'ont pas encore été vendu. Cela créer un stock et immobilise des ressources. Nous ferons l'inventaire des vêtements, éditerons un catalogue pour le proposer aux licenciés.

Pas de « questions diverses » abordées

Fin de la séance à 23h00

Le Président  
Thibault Lallemand

Le Secrétaire  
Eric Molter